

# Le pilotage pédagogique au service de l'école de la confiance



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**Stage directeurs**

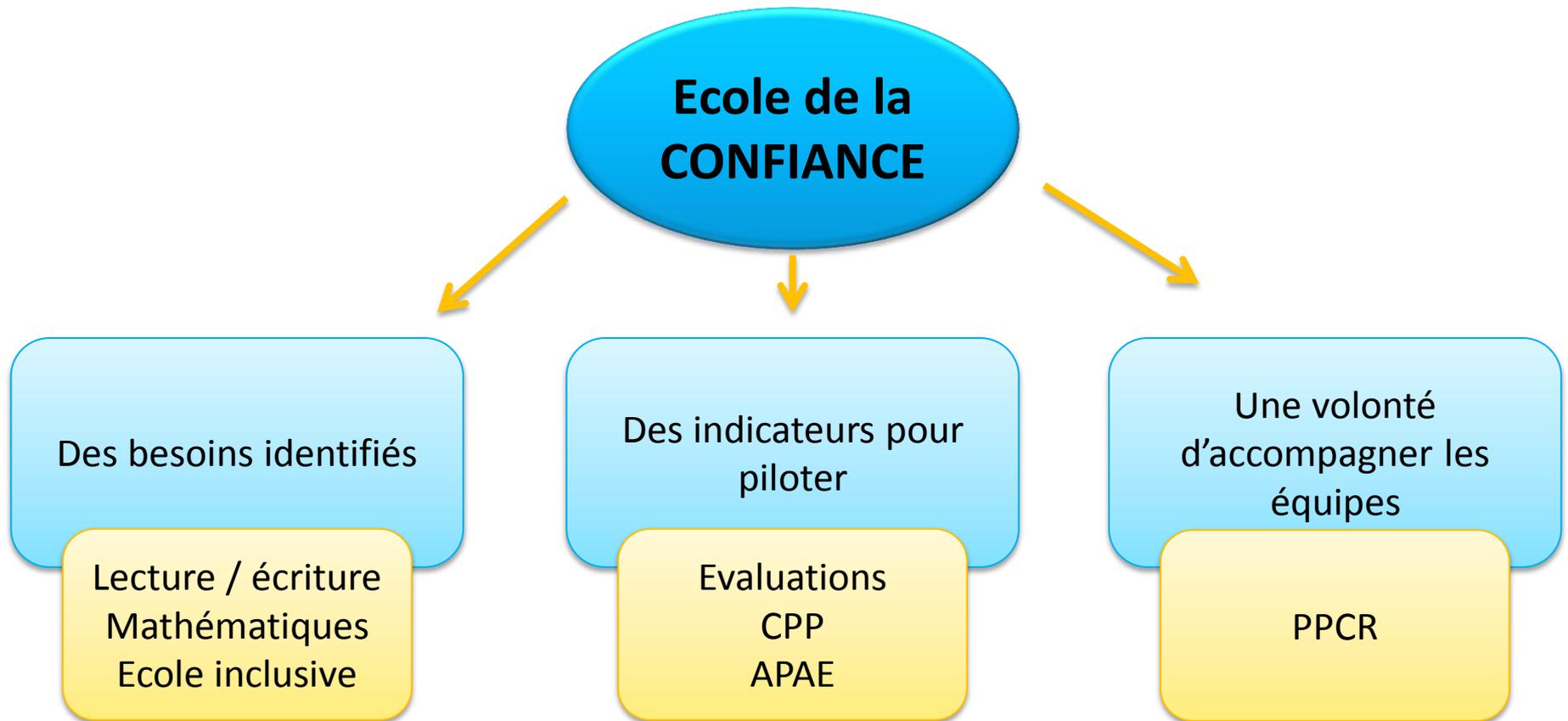
**Circonscription Nevers Sud**

**Nivernais 1**

**2017 /2018**

[www.ac-dijon.fr](http://www.ac-dijon.fr)

➤ Bulletin officiel n° 21 du 15 juin 2017 et BO n° 28 du 31 août 2017



Comment mettre en cohérence  
ces nouveaux outils ?



Quelle cohérence  
pédagogique et  
professionnelle au sein  
des équipes ?

Comment en faire des outils  
pédagogiques au services des  
élèves ?

Comment mettre en cohérence les  
nouveaux outils avec ceux dont nous  
disposons ?

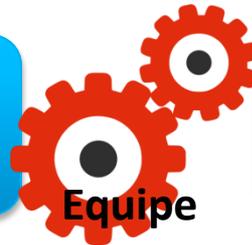
Comment interroger ou réinterroger  
les outils professionnels à notre  
disposition ?

# Notre levier d'action

Mettre en place le  
pilotage pédagogique

Directeurs

Adjoints



Equipe

Mettre la pédagogie au cœur du pilotage de  
l'Ecole

Elèves

Familles



Ecole de la confiance

S'appuyer sur  
notre culture  
professionnelle  
mais aussi savoir  
l'interroger et la  
faire évoluer.



Mettre en place le pilotage  
pédagogique de l'école

Faire fonctionner les leviers  
d'action

Articuler les outils à notre  
disposition

1: Lire les indicateurs  
De l'école

2: Organiser les temps de  
concertations; des pistes de  
travail

3: Accompagner les équipes

4. Textes réglementaires EPS

# 1: Lire les indicateurs de l'école

Comment interroger ou réinterroger les indicateurs professionnels à notre disposition?



Les évaluations  
CP/6<sup>ème</sup>

Le taux de  
maintien

APAE  
*Aide au Pilotage et à  
l'Auto-évaluation  
des Établissements*

## Les maintiens

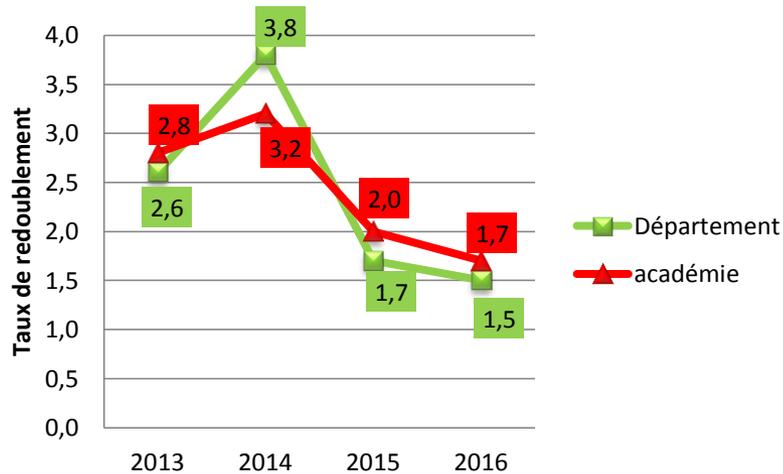
**Le redoublement constitue un recours ultime mais possible**, précisément justifié et accepté par la famille, **pour des cas qui doivent rester rares** [communiqué de presse du 8 juin 2017]. En tout état de cause, il comporte des aménagements particuliers qui le différencient de la simple reprise à l'identique d'une année scolaire. Le PPRE précise ces aménagements.

Il s'agit pour nous de mener chaque élève au maximum de ses possibilités.

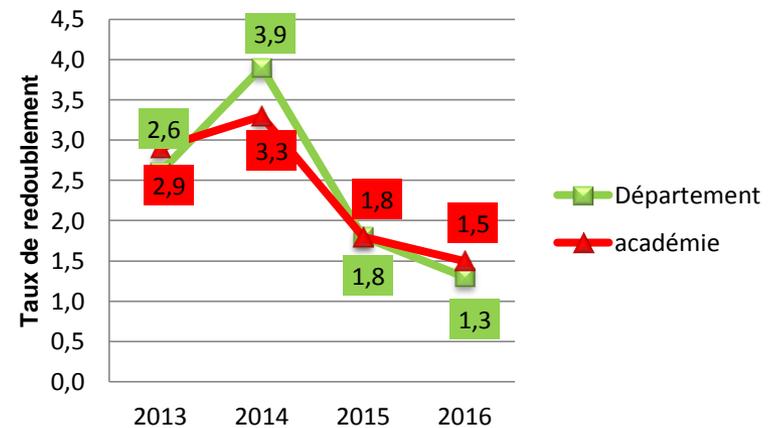
Note de service n°1 du 29 Août 2017



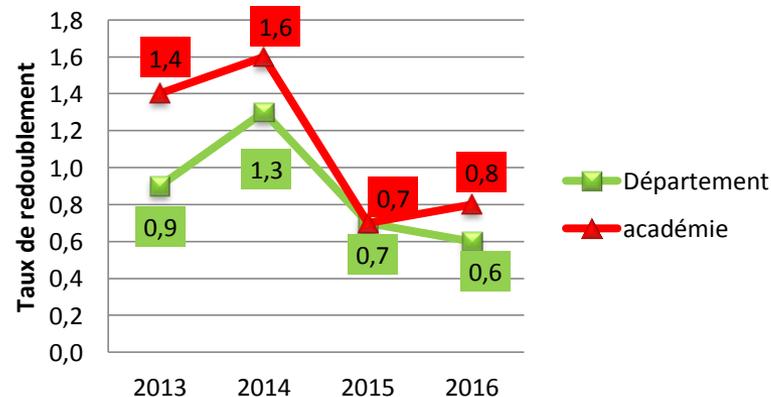
## Classe de CP



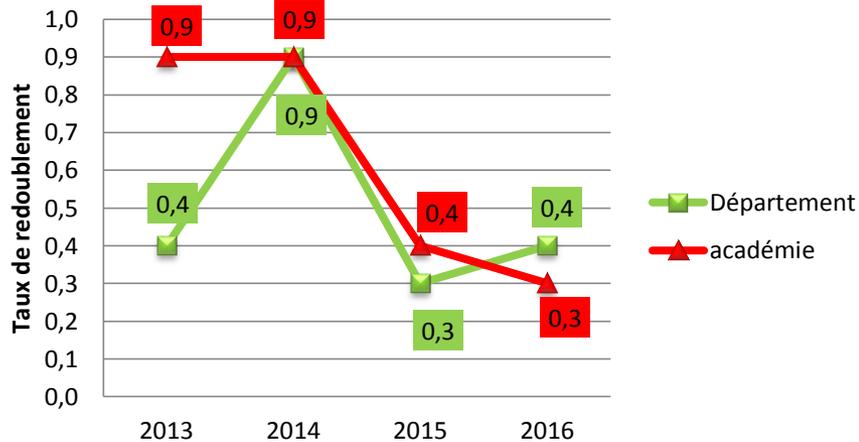
## Classe de CE1



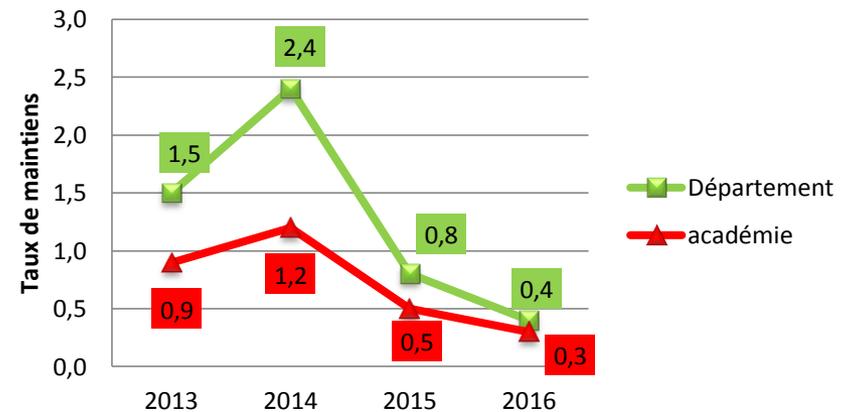
## Classe de CE2



## Classe de CM1



## Classe de CM2



En faire des indicateurs pédagogiques



Pour l'organisation des  
apprentissages au sein du  
cycle 2 et du cycle 3

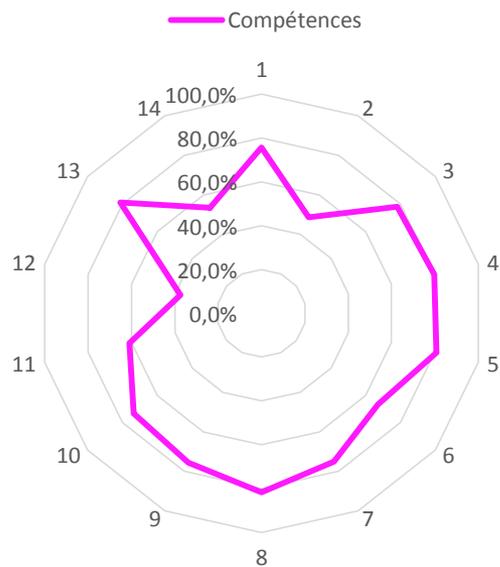
Pour la construction  
d'une liaison GS/CP  
centrée sur les  
apprentissages

Pour la continuité au  
sein du cycle 3

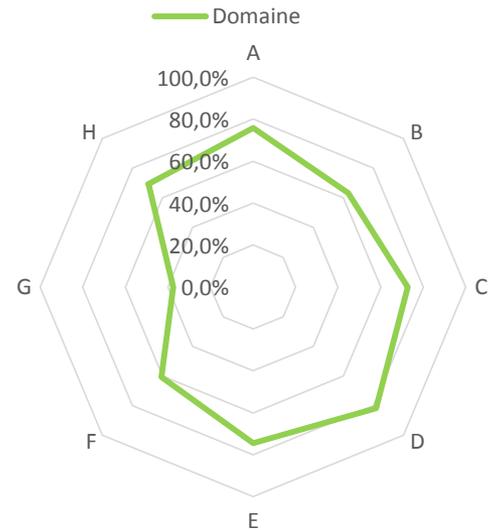
## Français

	Compétences		Domaines		
Connaître des concepts et du lexique propres à l'écrit (9 items)	1	75,75%	Conceptualisation de la langue	A	75,75%
Ecrire les lettres dictées par l'enseignant (1 item)	2	48,62%	Connaissance de l'alphabet	B	63,35%
Reconnaître les lettres lues par l'enseignant (1 item)	3	78,08%			
Distinguer les syllabes d'un mot prononcé (1 item)	4	79,72%	Phonologie	C	72,56%
Segmenter un mot, repérer et localiser la place de la syllabe prononcée par l'enseignant (1 item)	5	80,64%			
Identifier la syllabe commune à plusieurs mots (4 items)	6	66,85%			
Repérer des éléments communs à des mots (attaque, rime) (3 items)	7	75,10%			
Lire des mots fréquemment rencontrés (4 items)	8	81,61%	Lecture	D	81,61%
Dégager le thème d'un texte entendu (1 item)	9	75,61%	Compréhension	E	74,56%
Comprendre un message oral et répondre de façon pertinente (1 item)	10	73,51%			
Recopier des mots (4 items)	11	60,88%			
Ecrire des mots (4 items)	12	37,39%	Encodage	G	37,39%
Compléter des ensembles (4 items)	13	81,11%	Vocabulaire	H	69,24%
Nommer des éléments et expliciter des stratégies (3 items)	14	53,41%			

Evaluation CP Français



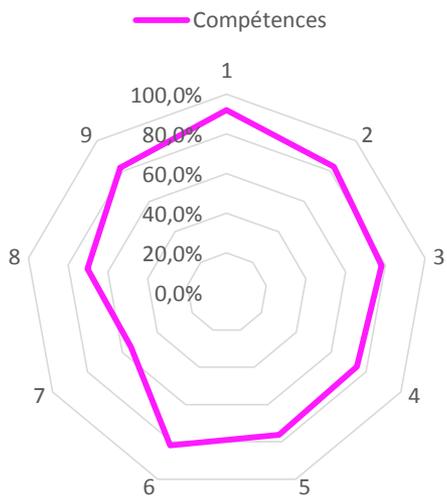
Evaluation CP Français



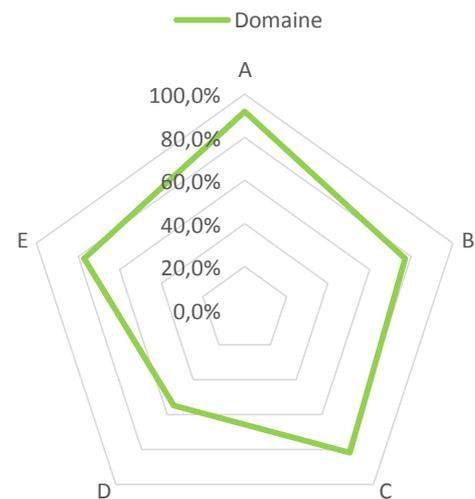
## Mathématiques

	<i>Compétences</i>		<i>Domaine</i>		
Associer un nombre donné à son écriture chiffrée (2 items)	1	92,06%	Connaissance de la suite numérique	A	92,06%
Comparer des quantités (1 item)	2	82,95%	Dénombrement	B	77,15%
Comparer des quantités (3 items)	3	78,05%			
Dénombrer les quantités en associant les représentations du nombre (3 items)	4	74,65%			
Dénombrer une quantité (1 item)	5	76,14%	Valeur Ordinal du nombre	C	81,86%
Identifier les informations spatiales pour situer des objets (5 items)	6	81,86%			
Identifier le principe d'organisation d'un algorithme et poursuivre son application (4 items)	7	54,99%	Suite Algorithmique	D	54,99%
Recomposer mentalement (par composition ou décomposition) des petites quantités pour résoudre un problème (3 items)	8	70,23%	Résolution de problèmes	E	77,07%
Constituer une collection dont le cardinal est donné en modifiant une première collection (4 items)	9	82,21%			

Evaluation CP Mathématiques



Evaluation CP Mathématiques



Tous les élèves de 6ème

Du 6/11 au 1/12

Passation sur support numérique en ligne et  
correction automatisée.

Processus adaptatif

Bloc d'orientation

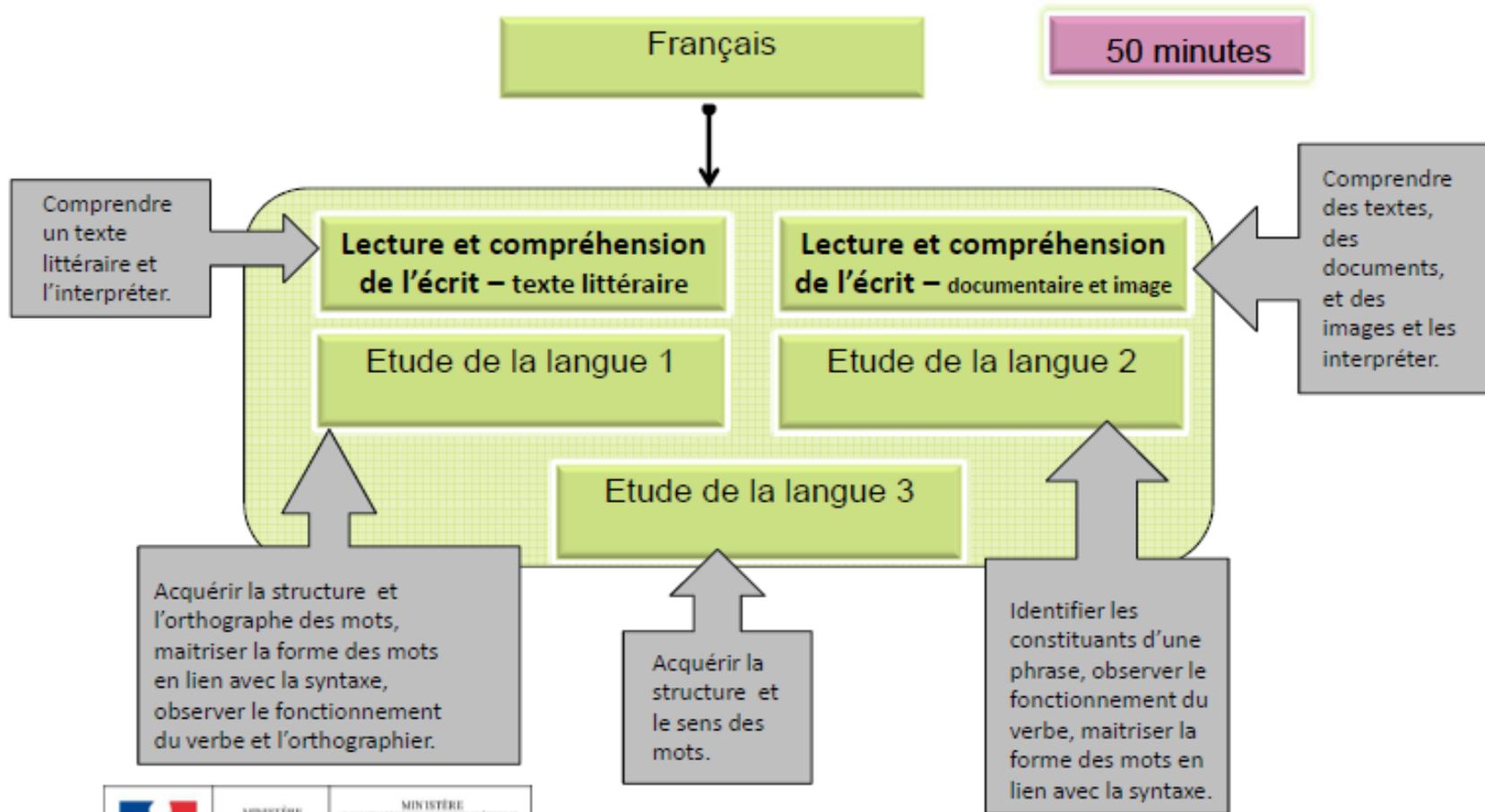
3 à 10 items

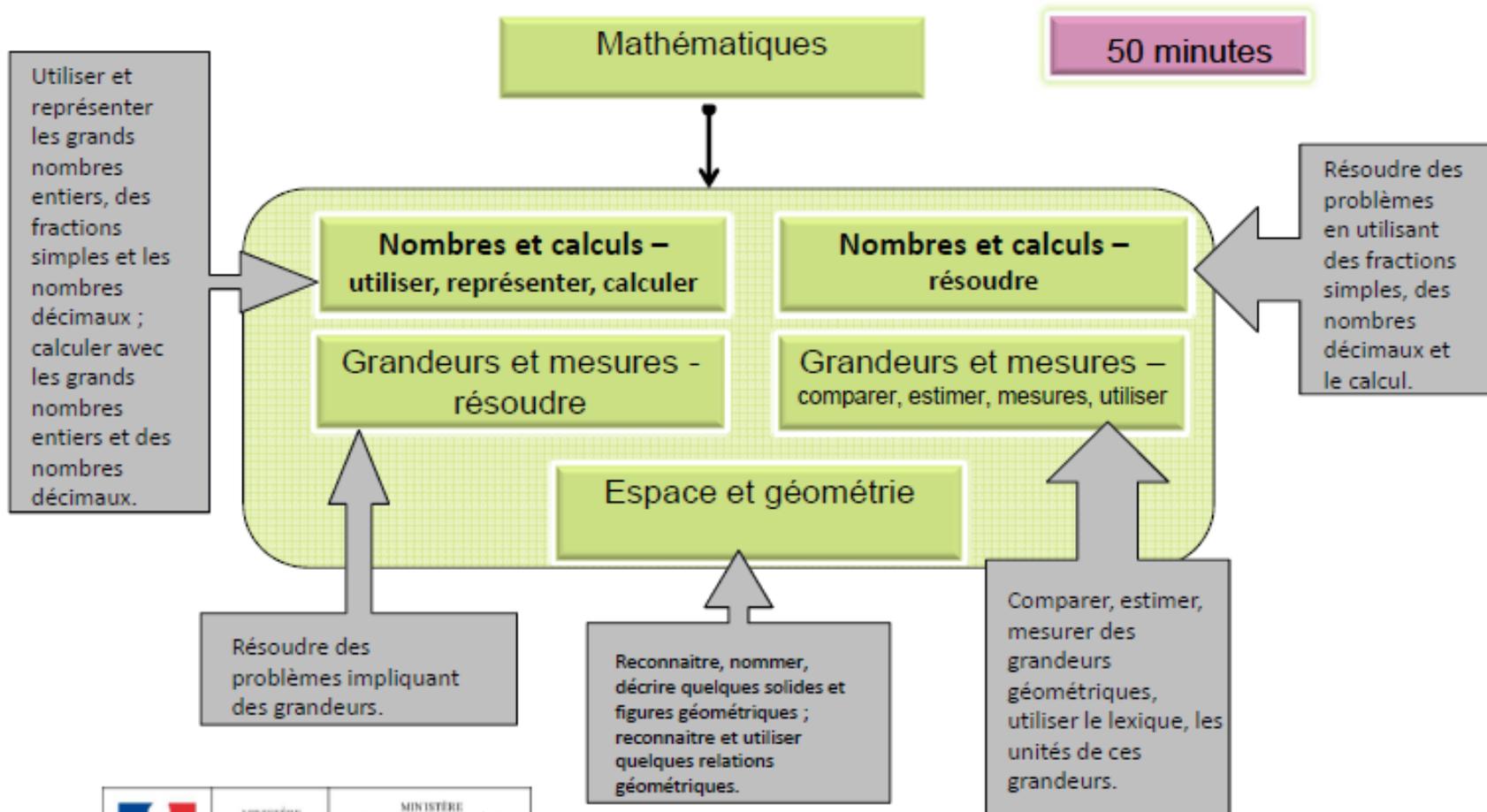
Niveau haut

3 à 20 items

Niveau bas

3 à 20 items





## Un travail concerté autour du geste d'écriture

Des constats faits par l'équipe

Une réflexion  
construite en CMC  
cycle 1 / cycle 2

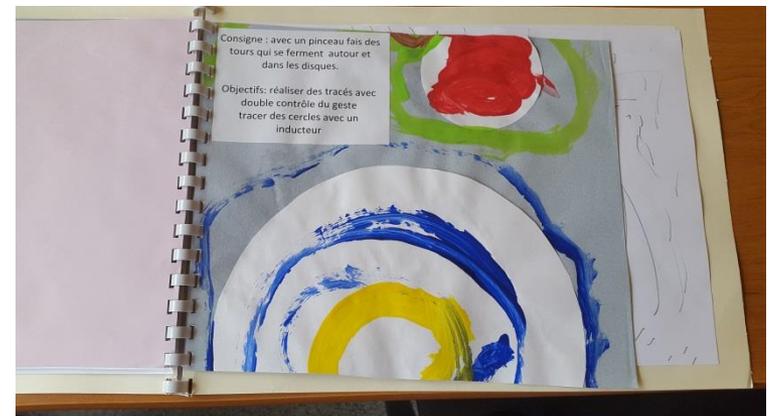
Des points d'appuis didactiques apportés par la  
circonscription

Des décisions pédagogiques: et démarches  
pédagogiques, progressivité et indicateurs de  
réussite, choix des mots à écrire

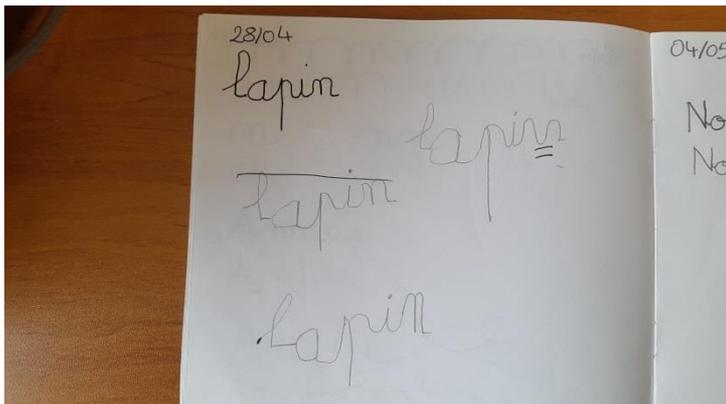
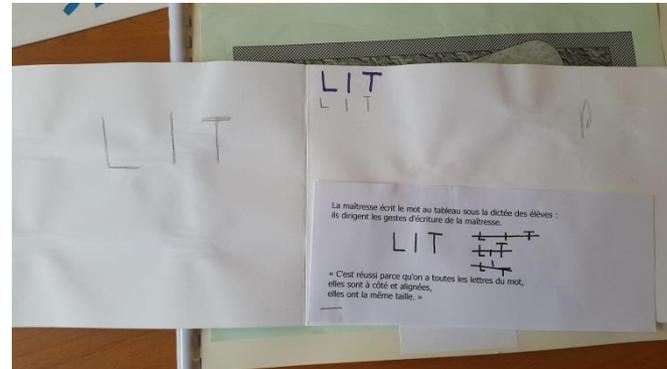
Une mise en œuvre

Mise en place de décloisonnements spécifiques  
autour de l'apprentissage du geste d'écriture en  
maternelle

## De la trace au geste volontaire



## Le cahier pour se préparer à écrire



## Expérimentation REP des Courlis

### Classes ciblées

#### Ecole Lucie Aubrac : (2 classes)

- 1 classe de CP
- 1 classe de CE1

#### Ecole Pierre Brossolette (3 classes)

- 1 classe de GS/CP
- 1 classe de CP/CE1
- 1 classe de CE1

### Moyens mobilisés

- Les enseignants des classes
- 1,5 PMQC
- Le maître E
- Enseignants de TPS/PS sur les temps de décloisonnement

## Expérimentation REP des Courlis

### Priorités pour les élèves de CP (1<sup>er</sup> trimestre)

- Entrer dans le principe syllabique (harmonisation de la méthode de lecture utilisée sur le REP) ;
- Enrichir le stock lexical ;
- Optimiser l'enrichissement culturel (parcours littéraire, expérimentation Tauveron).

### Priorités pour les élèves de CE1

- Approfondir ou terminer l'apprentissage de la lecture par un travail systématique de décodage/encodage ;
- Poursuivre l'enrichissement culturel (parcours littéraire, expérimentation Tauveron) ;
- Consolider la construction du nombre.

### Classes de CP

### Classes de CE1

#### *Modalités d'intervention auprès des élèves*

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Alternance des temps de co-intervention en groupe classe et de dédoublement ;</li> <li>○ Constitution de groupes hétérogènes.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Alternance des temps de co-intervention en groupe classe et de dédoublement;</li> <li>○ Constitution de groupes hétérogènes ou de besoins .</li> </ul> |
|---|---|

#### *Outils pédagogiques choisis et mobilisés avec les élèves*

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Méthode de lecture commune au REP (Pilotis);</li> <li>○ Sous-main introduit en classe de GS (apprentissage du code);</li> <li>○ Outils communs élaborés par l'équipe à destination des élèves (fiches sons, affichage de classe, leçons en étude de la langue).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Séquences construites en collaboration avec le maître E.</li> </ul> |
|---|--|

Les points positifs	Les difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Harmonisation des pratiques pédagogiques au sein des classes du REP (échanges de pratiques entre les enseignants);</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Mutualisation parfois difficile;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Mobilisation renforcée des élèves pendant les séances d'apprentissage;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Partage et échange des documents pédagogiques;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Entrée dans les apprentissages facilitée;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Articulation avec le RASED à définir plus explicitement;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Les élèves expriment leur plaisir à travailler et à apprendre;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Définition des groupes d'élèves complexe (quand ? quels élèves?) ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Réflexion sur les modalités d'intervention auprès des élèves;</li> </ul> <p>Plusieurs modalités d'intervention retenues : temps de co-intervention (groupe classe et petits groupes) définis pour répondre au mieux au besoin des élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Suivi conjoint d'une même cohorte d'élèves parfois complexe;</li> </ul>

### Les points positifs

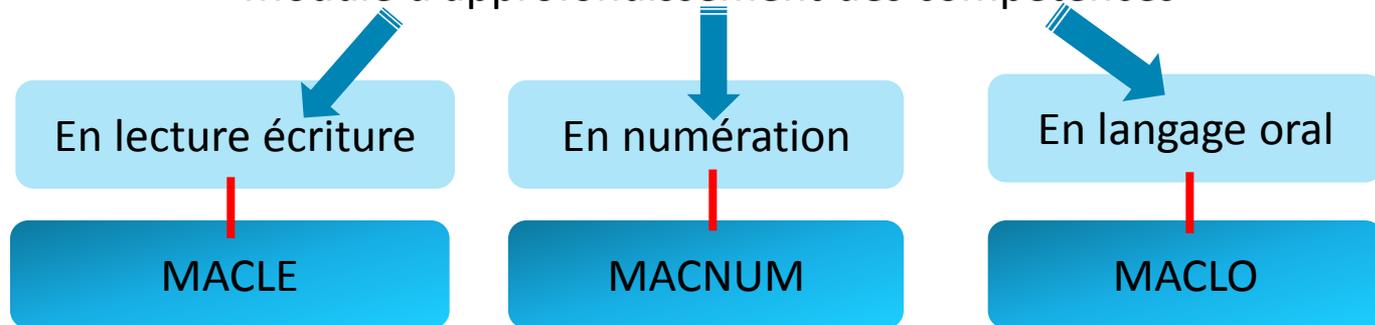
↪ Appui du maître E du RASED en complémentarité du dispositif PMQC, ceci permet de graduer les interventions en fonction des difficultés rencontrées par les élèves;

↪ Productions de documents communs au sein du REP , ce qui garantit une continuité pédagogique;

### Les difficultés rencontrées

↪ Harmonisation des pratiques qui est encore coûteuse en temps;

Module d'approfondissement des compétences



*Intervention massée et massive*

*Groupes de besoin (taille adaptée aux caractéristiques des divers élèves)*

Préparer un module

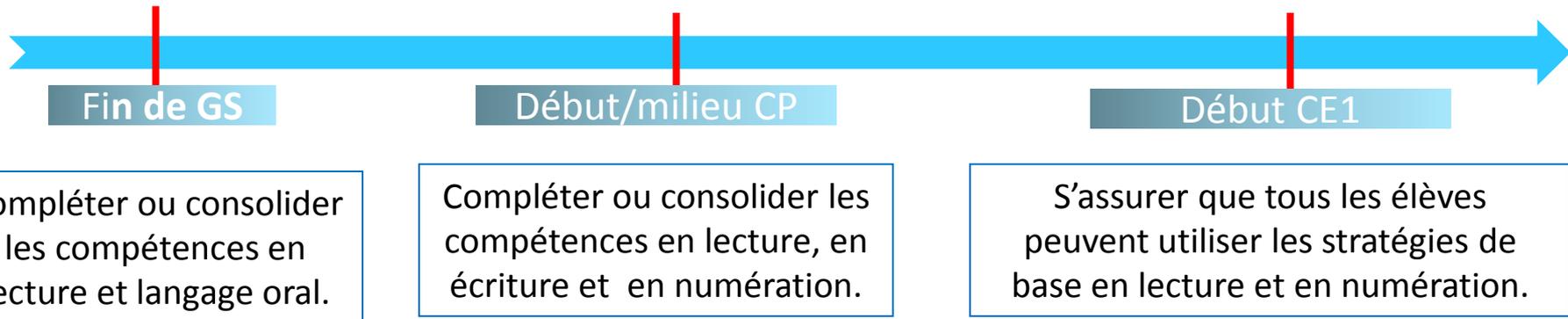
Étape 1 : Cerner les besoins de chaque élève.

Étape 2 : Répartir les élèves dans des groupes de besoin.

Étape 3 : Concevoir un programme pour chaque groupe.

Mobilisation de tous les acteurs de l'école  
(enseignant de la classe, RASED, enseignants de  
maternelle, PMQC, ...)

## QUAND et POURQUOI



## QUOI?

D'après A. Ouzoulias

### MACLE

- Compréhension des textes;
- Structures de la phrase ;
- Production de textes.

### MACNUM

- Construction du nombre;
- Associer le dire/lire/écrire dans la construction des représentations des nombres.

### MACLO

- Langage en situation;
- Etude de la langue;
- Langage d'évocation.

## Aide au Pilotage et à l'Auto-évaluation des Établissements

### 4 rubriques

- identification de l'établissement ;
- population scolaire (PCS, effectifs) ;
- personnels et moyens ;
- performance (devenir des élèves, orientation, résultats aux examens).

*Les données portent sur 5 années scolaires et permettent de situer l'établissement par rapport au département, à l'académie et au niveau national.*

## 2: Organiser les temps de concertation

Comment mobiliser les temps de concertation pour conduire une réflexion pédagogique au sein de l'école?



Planifier les  
temps de  
concertation

Des pistes de  
travail

# Organiser les temps de concertations

108h

Le CMC personnalisation des parcours

Les CMC

Les CMC « pédagogiques »

Les CM

Les autres temps de concertation



**Organiser la cohérence  
pédagogique**

# Les temps de concertation

## Les 108 heures

(circulaire du 4 février 2013- Obligation de service des instituteurs et professeurs des écoles)



# Programmer les temps de concertation

Mettre de la cohérence entre ces différentes instances : établir une programmation annuelle des temps de concertation avec un objectif de travail défini et connu de tous.

Les 4 CMC personnalisation des parcours

Baliser l'année autour d'un calendrier et d'objets de travail anticipés.

Les conseils d'école

Le CMC « pédagogique » qui a pour fonction la mise en œuvre de la réflexion pédagogique de l'équipe: travailler ensemble autour d'un axe prioritaire défini par l'équipe ou d'une difficulté pédagogique rencontrée par l'équipe

Les conseils de maîtres: organisations des services, répartitions des classes, achat du matériel, préparation du conseil d'école



# Programmer les différents temps de concertation

Mettre en place le calendrier annuel des concertations



[Proposition d'un outil de pilotage](#)

# S'engager dans une démarche de développement durable

Bulletin officiel n°6 du 5 février 2015

« Intégrer l'éducation au développement durable dans l'ensemble des programmes, des écoles et des établissements d'ici 2020 »

**E**cole en **D**émarche de  
**D**éveloppement **D**urable

*L'éducation à l'environnement et au développement durable fait partie des missions de l'école.*

- Appui sur les activités déjà mises en place par les écoles et les établissements; Expérience qui s'acquiert, se construit et se pérennise grâce aux projets pédagogiques (projets des écoles);
- Démarche à généraliser qui s'inscrit dans l'éducation au développement durable et aux valeurs citoyennes, intégrée dans l'ensemble des programmes.

Ecole en **D**émarche de  
**D**éveloppement **D**urable



Labellisation **E3D**

Pourquoi?



02

## Le label E3D, porteur d'une démarche qualité

- Reconnaissance de la mise en place d'une démarche de développement durable;
- Communication en interne avec les équipes et les élèves afin de les stimuler, les mobiliser ;
- Communication en externe (parents, futurs élèves, les autres acteurs ).

Comment?

**1. Phase d'auto-diagnostic** en remplissant le fichier d'auto-positionnement :

[Fichier autopositionnement](#)

[..\..\gpe science\2016-2017\developpement durable\positionnement\\_e3d\\_ecoles.xlsx](#)

**2. Acte de candidature à la Labellisation auprès des référents académiques;**

**3. Copie de la candidature à l'IEN;**

## Critères de positionnement

## Labellisation **E3D**

### Domaine 1 : pilotage de l'Éducation au Développement Durable au sein de l'école

- 1 Un comité de pilotage E3D, représentant tous les acteurs de l'école (enseignants, élèves, parents d'élèves, personnels de l'accueil de loisirs, de la collectivité) impulse et met en cohérence les actions E3D.
- 2 La démarche EDD de l'école est élaborée en concertation avec des instances existantes, comme le conseil des maîtres de l'école, le conseil école, le collège. Elle permet de garantir pour tous les élèves une EDD.
- 3 Le projet d'école ou d'établissement présente un axe ou un volet «développement durable» mettant en œuvre les 4 piliers (environnemental, économique, social et culturel) ainsi que le principe d'action «agir localement, penser globalement».
- 4 Le comité de pilotage «E3D» veille à ce que la démarche et les actions EDD entreprises ans l'école ou dans l'établissement soient en cohérence avec les priorités du territoire à l'échelle locale, départementale ou régionale. Le cas échéant, la démarche «E3D» s'intègre dans les projets éducatifs territoriaux (PEDT).
- 5 Les élèves sont représentés au sein du comité de pilotage ou dans des instances spécifiques (conseil des élèves...) et sont force de propositions dans le domaine du développement durable.
- 6 Le directeur met à l'ordre du jour d'un conseil d'école la politique de l'école dans le domaine du développement durable au moins une fois dans l'année.
- 7 Le comité de pilotage «E3D» noue et formalise des partenariats spécifiques, avec des universités, des collectivités locales, des services déconcentrés de l'état, des entreprises ou des associations.
- 8 Le comité de pilotage «E3D» informe la communauté scolaire et les partenaires de l'avancée des projets : communication interne et externe. Les projets et actions EDD sont partagées avec d'autres acteurs (dont les autorités académiques) et valorisées. Les outils numériques sont un support majeur de cette entreprise de communication.

## Critères de positionnement

## Labellisation **E3D**

### Domaine 2 : action pédagogique, éducative et formation

9	L'Éducation au Développement Durable est mise en œuvre au moins à travers les deux thématiques inscrites dans les programmes de géographie et de sciences au cycle 3 (eau et déchets). Les démarches pédagogiques retenues permettent d'aborder les 3 piliers du développement durable.
10	Une fois dans l'année, les élèves sont impliqués dans un projet interdisciplinaire autour d'une problématique relative au développement durable impliquant l'intervention de plusieurs enseignants et de partenaires le cas échéant.
11	Une formation inter catégorielle des personnels sur le fonctionnement d'un établissement E3D a eu lieu ou est programmée. Des animations, des formations internes sont proposées aux différentes catégories de personnels.
13	L'équipe pédagogique ou l'équipe "vie scolaire" favorise l'éducation à la citoyenneté («Avoir un comportement responsable» ; «Faire preuve d'initiative») dans le cadre des actions E3D ou d'autres actions conduites dans l'école ou dans l'établissement. Le règlement intérieur fait explicitement référence à la démarche d'Éducation au Développement Durable.
13	L'équipe pédagogique ou l'équipe "vie scolaire" favorise l'éducation à la citoyenneté («Avoir un comportement responsable» ; «Faire preuve d'initiative») dans le cadre des actions E3D ou d'autres actions conduites dans l'école ou dans l'établissement. Le règlement intérieur fait explicitement référence à la démarche d'Éducation au Développement Durable.
14	Des actions pédagogiques sont conduites en partenariat avec des structures économiques, culturelles ou environnementales et / ou avec les collectivités territoriales et aboutissent à des productions d'élèves. Des actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale sont conduites dans le cadre de partenariats européens et / ou de partenariats Nord / Sud (jumelages, échanges...).
15	La démarche E3D donne un cadre fédérateur aux projets ou activités mises en place dans l'école ou l'établissement (classes de découverte, sorties scolaires, actions éducatives, etc.). Les éducations transversales (éducation à la santé, éducation à la responsabilité, à la prévention des risques, éducation au développement et à la solidarité internationale, éducation aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle) sont fédérées par la démarche E3D ou s'articulent avec elle.
16	L'école ou l'établissement définit un lieu privilégié de conservation de la mémoire de l'E3D, des ressources identifiées dans le territoire et de la culture «développement durable» sous la forme de son choix (numérique, CDI, ENT...).

# Démarche de développement durable

Critères de positionnement

Labellisation **E3D**

## Domaine 3 : gestion durable de l'école ou de l'établissement

17	La politique de gestion durable de l'école ou de l'établissement s'inscrit également dans un projet pédagogique partagé par l'ensemble de la communauté éducative.
18	La gestion et la maintenance de l'école ou de l'établissement impliquent un rapprochement avec les collectivités territoriales et les organismes compétents et amènent l'école ou l'établissement à intégrer les relations existant entre les réalités sociales, économiques et environnementales locales.
19	Les responsables de la restauration scolaire mettent en place régulièrement des actions allant dans le sens de circuits courts, ou d'une alimentation issue de l'agriculture biologique et / ou du commerce équitable.
20	Les personnels de service et d'entretien s'impliquent au quotidien dans la gestion durable de l'école : utilisation de produits respectueux de l'environnement, tri des déchets...
21	Une programmation de la gestion durable de l'énergie et une politique de gestion des fournitures sont mises en place dans l'école ou dans l'établissement ; cela implique la recherche d'économie et un tri sélectif des déchets.
22	L'aménagement extérieur de l'école ou de l'établissement, inscrit dans le territoire local, favorise la biodiversité et le bien-être de la communauté scolaire.
23	Des actions favorisant la mobilité des acteurs au moindre coût carbone sont mises en place (pédibus, co-voiturage, déplacement à bicyclette, etc.).
24	L'école ou l'établissement est engagé dans une démarche d'amélioration continue de sa politique environnementale (démarche qualité).

# Démarche de développement durable

## Niveau 1

- Engagement dans la démarche;
- *Phase d'autodiagnostic à partir du fichier d'auto-positionnement.*

## Niveau 2

- Approfondissement et première phase de labellisation;
- Valider au minimum 12 items répartis équitablement entre les 3 domaines. La labellisation est accordée pour une durée de 3 ans.

## Niveau 3

- Déploiement ou niveau « expert » dans la labellisation;
- Modification globale du fonctionnement de l'école qui permet clairement d'établir la contribution de l'école à « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »;
- Valider au moins 18 items répartis équitablement entre les 3 domaines. La labellisation au niveau « expert » est également acquise pour une durée de 3 ans.

**L'école peut être candidate directement pour le niveau 2 ou le niveau 3.**

Le label est acquis pour une **durée de 5 ans.**

**Tous les établissements devront être labellisés niveau 1 en 2020.**

# Démarche de développement durable

Des pistes pédagogiques

Labellisation **E3D**

*Thèmes à aborder dans un projet d'éducation  
au développement durable*

Les défis scientifiques  
(groupe départemental science)  
Biodiversité;  
Déchets;  
Maison écologique;  
Fabrication d'un orchestre  
avec des objets recyclés;  
Diagnostic énergétique;

*Déchets*

*Eau*

*Energie*

*Mobilité*

*Biodiversité*

*Alimentation*

*Solidarité*

*Changement  
climatique*

Du 12 au 16 Mars 2018

Thématique du mouvement

Parents

ENT

« Un défi par jour »

<http://iensn2.dsden58.ac-dijon.fr/category/mathematiques/defis-mathematiques/>

Rencontres  
interclasses/écoles

Concours d'affiches proposé par le rectorat

- Affichage des productions dans le hall du rectorat;
- 5 catégories (cycles 1, 2, 3, 4 et lycées);
- Participation à titre personnel, par équipe ou par classe.

# Semaine des valeurs de la république

**Semaine des valeurs de la république du 4 au 9 décembre 2017**

Un espace sur le site de la DSDEN

<http://ia58.ac-dijon.fr/Ariane58WP/Pedagogie/EducationCitoyennete/ParcoursCitoyen/index.html>

- **Programmes d'EMC;**
- **Outils pour la classe;**
- **Ressources des partenaires de l'Education nationale (OCCE, USEP...).**

# Le groupe départemental HGO/EMC

## Trois axes de travail

### AXE 1

Organiser et favoriser  
la mise en œuvre  
d'actions qui verront  
le jour lors de la  
semaine des valeurs  
de la république

### AXE 2

Elaborer un kit  
pédagogique  
favorisant l'implication  
des élèves lors des  
commémorations (8  
mai ; 11 novembre...)

### AXE 3

Construire une  
progressivité des  
apprentissages en  
Histoire-Géographie-EMC  
sur le cycle 3



projets proposés aux écoles

<http://ia58.ac-dijon.fr/Ariane58WP/Pedagogie/EducationCitoyennete/ValerusDeLaRepublique/cycles1et2.html>

<http://ia58.ac-dijon.fr/Ariane58WP/Pedagogie/EducationCitoyennete/ValerusDeLaRepublique/cycle3.html>

## 3: Accompagner les équipes

L'évaluation des  
enseignants

L'accompagnement  
des équipes

L'accompagnement  
individuel



## Rendez-vous de carrière

### QUELS OBJECTIFS?

- Porter un regard sur la période professionnelle écoulée.
- Apprécier la valeur professionnelle à des moments clés de la carrière
- Déterminer l'avancement accéléré.

### QUAND ?

- 1er rendez-vous : 6ème échelon
- 2ème rendez-vous : 8ème échelon
- 3ème rendez-vous : 9ème échelon
- 4ème rendez-vous : accès à la classe exceptionnelle

### QUELLES MODALITES ?

- une inspection en situation professionnelle,
- un entretien avec l'inspecteur

### COMMENT ?

via le portail SIAE (Système d'Information d'Aide à l'Evaluation).

**Pour ce faire, vous devez impérativement consulter votre adresse académique.**

## Accompagnement collectif

- Equipe pédagogique d'une école, équipe d'enseignants inter-dégrés.
- à la demande de l'équipe ou sur proposition du conseiller pédagogique ou de l'inspecteur.

### *Des exemples de sujets*

- conception et mise en œuvre de projets ou de dispositifs pédagogiques ;
- évolution des pratiques pédagogiques ;
- explicitation des orientations nationales et académiques ;
- mise en place des programmes ;
- évaluation des acquis de élèves ;
- ...

## Accompagnement individuel

Il peut être déclenché à tout moment de la carrière par l'inspecteur ou à la demande de l'enseignant pour :

- répondre aux besoins repérés à la suite d'une visite, d'un entretien ou d'une inspection ;
- avoir un regard extérieur sur sa pratique.

### T1 et T2

#### Pour les T1 :

trois visites minimum prises en charge par les conseillers pédagogiques des aides complémentaires éventuelles autant que de besoin conduites par les maîtres-formateurs des écoles d'application.

Trois journées de formation sont inscrites au plan départemental de formation.

#### Pour les T2 :

une visite conseil par un conseiller pédagogique, une seconde par un maître formateur. \_

## 4: Textes réglementaires en EPS

Les sorties  
scolaires

La natation scolaire

## 4 . Textes réglementaires en EPS

### Encadrement des activités physiques et sportives

Le Bulletin officiel n°34 du 12 octobre 2017

Circulaire interministérielle le n° 2017-116 du 6-10-2017

### [Encadrement des activités physiques et sportives](#)

#### **Enseignements réguliers**

Enseignant seul

*Sauf pour certaines activités à taux  
d'encadrement renforcé*

#### **Sortie scolaire occasionnelle**

taux minimaux d'encadrement

#### **Encadrement renforcé de certaines activités physiques et sportives**

(enseignements réguliers ou  
d'une sortie  
scolaire occasionnelle)

<E:\travail\Directeurs\2017-2018\stage novembre decembre 17\bo intervenants extérieurs.pdf>

**Sortie scolaire occasionnelle**  
taux minimaux d'encadrement

<b>Élèves de maternelle ou de section enfantine</b>	<b>Élèves d'élémentaire</b>
Jusqu'à 16 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant	Jusqu'à 30 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant.
Au-delà de 16 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 8 élèves.	Au-delà de 30 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 15 élèves.

**Encadrement renforcé**

## Les activités

- ski et activités en milieu enneigé (raquettes, luge )
- escalade et activités assimilées ;
- randonnée en montagne ;
- tir à l'arc ;
- VTT et cyclisme sur route ;
- sports équestres ;
- spéléologie (classes I et II uniquement) ;
- activités aquatiques et subaquatiques (sauf la natation - circulaire n° 2017-127 du 22 août 2017) ;
- activités nautiques avec embarcation.

### Encadrement renforcé

<b>Élèves de maternelle ou de section enfantine</b>	<b>Élèves d'élémentaire</b>
Jusqu'à 12 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant.	Jusqu'à 24 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant.
Au-delà de 12 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.	Au-delà de 24 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves.

Bulletin officiel n°34 du 12 octobre 2017

Enseignement de la natation

circulaire n° 2017-127 d u 22-8-2017

[Enseignement de la natation](#)

<E:\travail\Directeurs\2017-2018\stage novembre decembre 17\bo natation 12 octobre.pdf>

	<b>Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle</b>	<b>Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire</b>	<b>Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire</b>
moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants	2 encadrants
de 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants	3 encadrants
plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants	4 encadrants

# Natation scolaire : validation des acquis

Fin de cycle 3



Validation de l'attestation de  
scolaire de savoir nager

[Attestation savoir nager](#)

[E:\travail\Directeurs\2017-2018\stage novembre decembre 17\attestation Savoir Nager 12\\_10\\_17.pdf](E:\travail\Directeurs\2017-2018\stage novembre decembre 17\attestation Savoir Nager 12_10_17.pdf)

OU

Accès aux activités aquatiques



Certificat d'aisance aquatique

[Certificat d'aisance aquatique](#)

[E:\travail\Directeurs\2017-2018\stage novembre decembre 17\test aisance aquatique 12\\_10\\_17.pdf](E:\travail\Directeurs\2017-2018\stage novembre decembre 17\test aisance aquatique 12_10_17.pdf)

## Quelques points de vigilance

Actions dans le cadre  
de la liaison école-  
collège

Les interventions conjointes avec des groupes mixtes d'élèves des premier et second degrés doivent faire l'objet d'une formalisation écrite entre l'établissement et l'école pour préciser l'organisation pédagogique envisagée.

Accompagnateurs

Un accompagnateur bénévole ne peut se retrouver isolé avec un élève.

ATSEM

Encadrement de la vie collective lors des séances de natation sans agrément.

AVS

Accompagnement des élèves en situation de handicap y compris dans l'eau (sans agrément)